

Fonds de promotion du bio

Formulaire de demande

Veillez compléter la demande ci-dessous en détaillant vos activités promotionnelles. En outre, veuillez fournir des documents justificatifs décrivant les activités que vous proposez de financer et qui ont soutenu la croissance des ventes nationales de votre entreprise.

Les activités et la facturation doivent avoir eu lieu entre le 17 juin 2023 et le 31 mars 2024. Consultez le formulaire de demande de remboursement pour connaître la procédure de remboursement.

Nature des activités :

Le Fonds est ouvert à un large éventail d'activités, allant des campagnes de marketing innovantes, des présentations de vente (y compris la participation à des salons professionnels) aux initiatives de fidélisation de la clientèle qui améliorent la croissance organique des ventes nationales. Les activités doivent être directement liées à la croissance des ventes biologiques et un sondage visant à suivre l'augmentation des ventes nationales est obligatoire pour recevoir du financement.

Admissibilité : Tous les membres sont invités à soumettre des propositions décrivant leurs idées d'activités de promotion de l'agriculture biologique au Canada. Nous encourageons la collaboration interfonctionnelle et accueillons des perspectives diverses. Voici des exemples d'activités admissibles au financement :

- Activations marketing en magasin pour promouvoir le bio tout au long de l'année par le biais de la signalisation, de la publicité, de démonstrations et de cadeaux publicitaires, de formations éducatives.
- Présentation et participation à des événements clés du secteur des services alimentaires et de l'industrie alimentaire pour stimuler les affaires en faveur du bio, en présentant des recherches et des données qui soutiennent la logique commerciale de l'approvisionnement et de l'achat de produits biologiques, ainsi que le processus de transfert pour attirer la demande des consommateurs pour le bio.
- Les coûts admissibles peuvent inclure : les frais de déplacement, la location de salles, les frais d'expédition, le développement et l'impression de matériel promotionnel et les services contractuels. Les frais de voyage sont plafonnés à 800 \$ par voyage et les indemnités journalières pour deux jours de voyage à 400 \$ pour couvrir les frais de nourriture, d'hôtel et de transport interne tels que les taxis, etc. 50 % du voyage est remboursable (par exemple, un vol de 800 \$ est remboursable à 50 %, 400 \$ est le montant admissible au remboursement).

Veillez envoyer votre formulaire de demande rempli à Kim De Lallo. kdelallo@canada-organic.ca. Vous pouvez téléphoner au 613-482-1717, poste 204.

Date de la demande	
Nom de l'entreprise	
Adresse	
Nom du contact	
Titre du contact	
Tél	
Courriel	

Description* (bref aperçu - maximum 500 mots)

Titre du programme :

Date du programme :

Localisation(s) :

Objectif:

Détails du programme:

Personnes impliquées (nombre de personnes, noms, titres) :

Mesure (quantifier les actions -> nombre de réunions ; nombre de personnes ayant assisté à des présentations ; gains et impacts financiers anticipés)

Si vous avez participé à un salon professionnel canadien, décrivez les activités (c'est-à-dire le stand de l'exposant, les pitches, les présentations, etc.) :

**La documentation d'appui est appréciée : graphics: logos, tables, illustrations, photographs.*